



Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO 12813:2019

Perception de télépéage - Communication de contrôle de conformité pour systèmes autonomes (ISO 12813:2019)

Elektronische Gebührenerhebung -
Kommunikation zur
Übereinstimmungsprüfung für autonome
Systeme (ISO 12813:2019)

Electronic fee collection - Compliance
check communication for autonomous
systems (ISO 12813:2019)

12/2019



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 12813:2019 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 12813:2019.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN ISO 12813:2019

NORME EUROPÉENNE **EN ISO 12813**
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD

Décembre 2019

ICS 03.220.20; 35.240.60

Remplace l' EN ISO 12813:2015

Version Française

**Perception de télépéage - Communication de contrôle de
conformité pour systèmes autonomes (ISO 12813:2019)**

Elektronische Gebührenerhebung - Kommunikation
zur Übereinstimmungsprüfung für autonome Systeme
(ISO 12813:2019)

Electronic fee collection - Compliance check
communication for autonomous systems (ISO
12813:2019)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 5 octobre 2019.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos européen	3
-----------------------------	---

Avant-propos européen

Le présent document (EN ISO 12813:2019) a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 204 « Systèmes intelligents de transport » en collaboration avec le Comité Technique CEN/TC 278 « Systèmes de transport intelligents » dont le secrétariat est tenu par NEN.

La présente Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en juin 2020 et les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en juin 2020.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN ne saurait être tenu responsable de l'identification de tels ou tels brevets.

Ce document remplace l'EN ISO 12813:2015.

Ce document a été préparé dans le cadre d'un mandat confié au CEN par la Commission Européenne et l'Association Européenne de Libre Échange.

Selon le règlement intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 12813:2019 a été approuvé par le CEN comme EN ISO 12813:2019 sans aucune modification.

Perception de télépéage — Communication de contrôle de conformité pour systèmes autonomes

*Electronic fee collection — Compliance check communication for
autonomous systems*



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2019

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
Fax: +41 22 749 09 47
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	v
Introduction	vii
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	2
3 Termes et définitions	3
4 Abréviations	4
5 Architecture de l'interface d'application	5
5.1 Généralités	5
5.2 Services fournis	5
5.3 Attributs	6
5.4 Contexte de péage	6
5.5 Utilisation des couches basses	7
5.5.1 Piles de communication DSRC prises en charge	7
5.5.2 Utilisation de la pile de communication CEN-DSRC	7
6 Fonctions	7
6.1 Fonctions en détail	7
6.1.1 Généralités	7
6.1.2 Initialisation de la communication	8
6.1.3 Extraction des données	8
6.1.4 Extraction des données authentifiées	8
6.1.5 Notification du conducteur	9
6.1.6 Arrêt de la communication	9
6.1.7 Essai de la communication	9
6.2 Sécurité	9
6.2.1 Généralités	9
6.2.2 Authentification/Non-répudiation	9
6.2.3 Droits d'accès	10
7 Attributs	10
7.1 Généralités	10
7.2 Données relatives à l'identification	12
7.3 Données relatives à l'état	12
7.4 Données relatives au véhicule	18
8 Modèle de transaction	20
8.1 Généralités	20
8.2 Phase d'initialisation	20
8.2.1 Requête d'initialisation	20
8.2.2 Contenu spécifique à l'application CCC sur la BST	20
8.2.3 Contenu spécifique à l'application CCC sur la VST	20
8.3 Phase de transaction	21
Annexe A (normative) Spécifications de types de données CCC	22
Annexe B (normative) Formulaire PICS	23
Annexe C (informative) Utilisation de la pile de communication ETSI ES 200 674-1 pour les applications CCC	32
Annexe D (informative) Utilisation de la pile de communication IR DSRC (CALM IR) pour les applications CCC	35
Annexe E (informative) Utilisation de la pile de communication ARIB DSRC pour les applications CCC	36
Annexe F (informative) Utilisation de la pile de communication WAVE pour les applications CCC	38

Annexe G (informative) Exemple de transaction CCC	41
Annexe H (informative) Considérations sur la sécurité	43
Annexe I (informative) Utilisation du présent document pour le SET	48
Bibliographie	50